

COMPTE-RENDU
COMITE CONSULTATIF CŒUR DE VILLE
SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021

Présents : Monsieur le Maire, Monsieur Debray, Monsieur Cervesato, Madame Huet, Madame Levasseur, Monsieur Thomas, Madame Médus, Monsieur Dieulangard, Monsieur Hemmerlé, Madame Guesmi, Monsieur Pinganaud, Monsieur Barbier, Madame Prunet (en charge du compte-rendu)

Absents Excusés : Madame Naim, Monsieur Collin

En préambule, M. le Maire précise qu'un nouveau tirage au sort devra être effectué en fin de réunion. En effet, M. Chaloupy a fait part de sa démission pour se concentrer plus particulièrement sur l'autre comité consultatif (Unité de méthanisation).

M. le Maire rappelle le contexte, la démarche dans laquelle s'inscrit ce comité et reprecise le périmètre concerné (rue Charles Pathé – mais pas en totalité, place Patrice Conti, place du marché...). Il y aura par ailleurs probablement la nécessité de se faire accompagner par un bureau d'études de façon à prendre en compte les différentes problématiques ainsi qu'un phasage à envisager : circulation, stationnement, végétalisation (ou pas), quels types de commerce, ...

M. le Maire propose un tour de table pour que chaque membre du comité puisse se présenter et décrire ses motivations et attentes autour de ce comité consultatif.

Sébastien Pinganaud, en qualité de représentant du groupe AEPC mais également en tant que résident Rue Charles Pathé (à Chevry depuis 40 ans),

Christophe Barbier, représentant d'Alternative 2020, chevriard depuis plusieurs années

Catherine Huet : Chevriarde depuis 32 ans et souhaite continuer de s'impliquer dans la vie locale

Alain Dieulangard : Chevriard depuis 1977 et ancien élu au Conseil Municipal

Christine Médus : Chevriarde depuis 2002, dans le quartier des Frères Lumières, PNC chez Air France et formatrice

Valère Cervesato : Chevriard depuis 2001,

Patrick Thomas : Chevriard, habite Rue Ambolet et ancien élu,

Jessica Levasseur : Habite Chevry depuis 8 ans et travaille au sein d'un BET spécialisé dans l'aménagement urbain...

Jack Debray : Réside à la sortie de la Rue Charles Pathé, chevriard depuis 1976 et ancien maire adjoint à l'urbanisme

Cédric Hemmerlé : Chevriard depuis 7 ans, Rue Jean Delsol, Responsable des ventes High Tech. Egalement Président de l'Association VTT





M. le Maire rappelle plusieurs projets en cours (ou imminents) avec des échéances différentes :

1/ une étude avait été réalisée pour imaginer une déviation des Poids Lourds mais le coût ainsi que les délais ne permettent pas de l'envisager à l'heure actuelle. C'est donc une donnée à prendre en compte même si le trafic a été réduit via la mise en place des radars.

2/ le projet de Liaisons douces, en lien avec la CCOB, continue de progresser. On s'oriente vers un chantier de 20 à 24 mois pour la partie RD 35 (Plessis les Nonains vers Cossigny, piste à double sens, côté gauche en allant vers Cossigny)

3/ La rue Charles Pathé est une départementale. Des sollicitations pour un accompagnement pourraient être envisagées (300 k€ évoqués, mais incertains) associé à un contrat d'aménagement régional (pas uniquement sur la partie Voirie). Les concessionnaires (GRDF, ENEDIS, Eau, Fibre...) devront par ailleurs être impliqués. Par exemple, le câble Enedis passe au milieu de la Rue Charles Pathé.

4/ La question du stationnement est également une préoccupation majeure, ainsi que l'attractivité et le maintien du commerce de proximité. De nombreux commerces ont existé à Chevry-Cossigny et ont fermé progressivement (auto-école, libraire, cave à vin...) : quels commerces ?

5/ Le promoteur ARV qui a acheté les maisons au croisement de la rue Charles Pathé et Marcel Pagnol en 2018 avec un projet de création de logements. A date, le permis n'a pas été redéposé mais un financement de l'aménagement de ce carrefour pourrait être envisagé avec le promoteur.

6/ L'ancien restaurant « chez Malik ». L'avancée se situe sur une copropriété. Une estimation a été réalisée (à distance) à 270 k€ par France Domaine. Il devrait se déplacer pour affiner l'estimation au vu de l'état du bâtiment.

7/ La parcelle située le long de la place de l'Eglise est fléchée dans le P.L.U. pour un stationnement.

8/ Autres flux additionnels à prendre en compte : les bus et un potentiel flux venant du nouveau bâtiment de logistique de Brie (derrière le pont)

9/ la reprise potentielle du chantier Les Jardins de Candice, qui, si cela aboutit positivement qui conduirait à 94 logements. Une réflexion avec le promoteur sera menée sur la mise en œuvre et d'un partenariat pour des travaux sur le domaine public (assainissement).

Plusieurs interventions des membres du comité pour ce projet « Cœur de ville » :

- ✓ Y-a-t-il des choses interdites en termes d'aménagement ? comme par exemple mettre en sens unique la rue ? Oui, c'est une route départementale, il y a donc nécessité de s'assurer auprès du Département de la faisabilité de certaines actions.
- ✓ Pour la partie VTT, entre Chevry et Cossigny, actuellement pas utilisée (danger pour les enfants) ; il y a également des endroits où on doit descendre du vélo pour rejoindre certaines rues. M. le Maire indique qu'avec les travaux sur les liaisons douces, cela pourrait se régler. Il y a aussi des discussions en cours avec l'intercommunalité « Les Portes Briardes » (Férolles-Attilly, Lésigny et Ozoir). Faut-il prévoir la circulation des cycles rue Charles Pathé ? ou utiliser la coulée verte/rue de la Beauderie
- ✓ L'entrée côté Tournan, n'est pas très accueillante ; quelles possibilités d'amélioration ?
- ✓ Façades de la rue : incitation à rendre plus harmonieux les couleurs (en définissant un nuancier de couleur pour les façades par exemple) ou aide (entre citoyens ?) pour nettoyage de façon à rendre la rue plus attrayante ; idem pour les locaux commerciaux ;



- ✓ Végétalisation et compromis de stationnement : faut-il enlever des places de stationnement (à condition de trouver « des poches » de stationnement ; compromis également à trouver au regard de l'entretien généré. Pour les candélabres, cela posait deux difficultés : travail en hauteur pour les agents ce qui est interdit et blocage de la rue par endroit pour mettre le véhicule disposant de la citerne avec mise en danger des piétons.

M. le Maire annonce que la commune devrait toutefois recevoir sa première fleur « Villages fleuris »

- ✓ Végétalisation des ronds-points également est posée : La fontaine, et sortie de Chevry
- ✓ Possibilité d'un allongement de la zone piétonne et aussi, comment inciter les chevriards à ne pas prendre leur voiture pour aller en ville
- ✓ Beaucoup d'habitants prennent la voiture pour la boulangerie, tabac... Q° : pertinence à rendre la Rue de la Petite Ferme piétonne ?
- ✓ Question autour de l'éclairage public : comme les LED au niveau des passages piéton
- ✓ Flux Rue Charles Pathé : certes réduction des PL mais circulation très dense selon certains créneaux horaires et effet Waze (Chevry, ville de désengorgement de la Francilienne)
- ✓ *Questionnaire auprès des habitants : selon les élus, il faut voir sur quelle base, et quelle légitimité du comité pour réaliser ce questionnaire ?*

Pour la prochaine réunion,

- ✓ Objectif à définir
- ✓ Envoi d'un plan détaillé de la zone concernée
- ✓ 3 axes privilégiés : stationnement, circulation, espace de végétalisation, échanges de compétences

Le tirage au sort est réalisé par le chevriard le plus récemment arrivé, à savoir Cédric Hemmerlé.

- ✓ Loïc Martin : comme il est également présent au comité portant sur l'unité de méthanisation, un deuxième nom est tiré au sort
- ✓ Carole Dufay (selon réponse de Loïc Martin)

